



MODERN JAZZ ATTITUDE **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Jeudi 13 novembre 2025 à 20H30
Gymnase des Motelles, Ecquevilly

Conformément aux statuts de l'association, régie par la loi 1901, tous les adhérents (ou leurs représentants s'ils sont mineurs) ont été conviés à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral, rapport d'activité, année 2024-2025
- Bilan de la rentrée de septembre 2025
- Rapport d'orientation : projets pour l'année 2025/2026
- Rapport financier : résultat année 2024-2025, budget prévisionnel 2025-2026
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Pauline Mordret, Présidente, accueille les présents et ouvre la réunion.

PERSONNES PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES :

Mesdames et Messieurs

Valérie Baron, Clarisse Bernardino, Isabelle Bonneton, Aurélie Bouvier-Florange, Hélène Brady, Mélanie Catalan, Diane Cauchoix-Vinet, Priscillia Colléaux, Ludovic Desfontaines, Vanessa Hermanne-Marthe, Gaëlle Itim-Bouvier, Muriel Martinand-Lurin, Céline Merzouk, Pauline Mordret, Claudia Moura-Gomes, Isabelle Perucho, José Perucho, Sandrine Renaud, Nicolas Schall, Léo Tondellier, Anh-Thi Tran.

La professeure (non adhérente à l'association, mais invitée à l'AG) : Cécile Perucho

Rapport moral et d'activité de l'année 2024-2025

Les adhésions 24-25

L'association comptait 150 adhérents, soit un effectif presque égal à l'année précédente (149), répartis sur les 13 mêmes groupes : 2 groupes de petit.e.s (cours de 3/4h), 6 groupes de moyen.ne.s (cours de 1h), 3 groupes de grand.e.s (cours de 1h30) et 2 groupes d'adultes (cours de 1h30), avec des effectifs de 7 à 16 élèves selon les groupes.

Il y a stabilité des effectifs suite à la reprise après la crise sanitaire Covid.

Retour sur les événements de l'année 24-25

- Du fait du congé de maternité de Cécile, l'année a été « partagée » en deux : septembre 2024 à décembre 2024 avec Élise et Janvier 2025 à Juin 2025 avec Cécile.
- Participation au forum le samedi 7 septembre 2024
- Intervention danse « Halloween » avec Élise , jeudi 31 octobre 2024, costumés, dans la salle du Ferry, en partenariat avec l'APE

- Évènement Noël avec Élise : lors du dernier mercredi avant les vacances de Noël, les enfants des cours de maternelle et CP ont eu la visite du Père Noël à la salle de danse. Les enfants ont dansé pour lui et pour leurs parents, venus spécialement s'installer au fond de la salle de danse à la fin des cours. Photos avec le Père Noël et distribution de bonbons.

- Des interventions Handidanse ont été faites par Cécile à l'hôpital de jour de Mantes la Jolie.

Retour sur le spectacle « L'art de se révolter » , juillet 2025

Pour des raisons de disponibilité du gymnase, comme l'année précédente, la date du spectacle avait été fixée début juillet. Nous avons eu de très bons retours des familles, de la municipalité (maire, adjoint sports/associations), des professeurs du collège.

4 représentations : vendredi 4 juillet soir, samedi 5 juillet après-midi et soir, dimanche 6 juillet.

- Rappel : il n'y a pas de salle de spectacle sur la commune. Les locations de théâtres sur les communes voisines sont soit impossibles, soit très chères. Le prêt du gymnase municipal est une grande opportunité pour l'association et ses adhérents, mais ne peut se faire que pendant les vacances scolaires.
- Billetterie : les préventes ont bien fonctionné. Les 4 représentations se sont déroulées devant une salle bien remplie, pour 717 spectateurs en tout.
- Il y a eu davantage de danseurs absents cette année. Il faut rappeler en effet, que les répétitions sont indispensables, à la fois pour les danseurs comme pour les parents encadrants, pour toutes et tous, afin d'assurer un bon déroulement du spectacle et gérer le stress ; l'absence d'un participant lors d'une représentation est perturbante pour l'ensemble du groupe. Le gymnase ne pouvant recevoir que 200 spectateurs dans la configuration permettant le spectacle de danse, il est nécessaire de faire 4 représentations afin de pouvoir accueillir plus de 700 personnes.
- Finances : le fait de ne pas avoir à louer la salle, et de bénéficier d'une subvention municipale, nous a permis d'équilibrer le budget spectacle, et de dégager un bilan positif de 1 200€.
- Vidéo : beaucoup de parents filment tout ou partie de la représentation avec leur téléphone. Toutefois, suite à la demande de nombreux adhérents, nous avons décidé de refaire, comme les années antérieures, une captation du spectacle disponible sur clé USB double format (USB A et USB C, téléphone et ordinateur). Filmé avec 4 caméras et bénéficiant d'un excellent montage, c'est une vidéo de qualité professionnelle. La vente à 15€ de cette vidéo permet tout juste d'en amortir les frais (pas de bénéfice financier).
- Les photos de plusieurs bénévoles ont été partagées, mises à disposition gracieusement sur notre site par accès avec mot de passe, comme les années précédentes.
- Buvette : tenue par des conjoints des adhérentes, belle réussite, résultat financier très positif. Un grand merci à l'association de football pour le prêt des machines à popcorn,

café et granita, qui ont été fort appréciées, et aux papas qui ont tenu la buvette avec efficacité.

- Aspects techniques : l'aménagement du gymnase (occultation des fenêtres et du toit) et de l'espace scénique (tapis de danse au sol, ponts de lumières, enceintes, rideaux...) ont demandé beaucoup de temps et d'énergie, pour l'installation et le démontage. De nombreux bénévoles ont aidé à la transformation du gymnase en salle de spectacle. Un grand merci aux bénévoles des associations Foot et Balrog pour leur aide précieuse, ainsi qu'à Olivier, technicien ami de José. Merci aux parents et aux danseuses qui se sont investis dans ce grand travail collectif. Nous avons bénéficié de beaucoup de matériel scénique, prêté par José.

Le spectacle s'est déroulé au gymnase pour la 5^{ème} année, l'organisation technique s'est améliorée progressivement. Les compétences des bénévoles se sont multipliées et le chef d'équipe José est très satisfait de toute la troupe !

- Merci à la municipalité pour la mise à disposition du gymnase pendant une semaine et le prêt de matériel (grilles, barrières, barnums...).

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.

Rapport d'orientation

Bilan de la rentrée de septembre 2025

- Les cours ont lieu le mercredi de 10h à 22h et le vendredi de 17h à 22h à la salle de danse, place Henri Deutsch à Ecquevilly, salle mise à disposition de l'association gracieusement par la municipalité d'Ecquevilly (convention).
- Les ancien.e.s élèves ont pu se réinscrire lors de 2 permanences les 27 et 29 août 2025 à la salle de danse.
- 80% des adhérent.e.s 24-25 se sont réinscrit.e.s (c'est le cas depuis plusieurs années). Il y a 8% de garçons, 80% de jeunes (moins de 18 ans), 85% d'Ecquevillois. Voir les statistiques en annexe.
- Il y a eu de nouvelles inscriptions au forum des associations, le samedi 6 septembre 2025, à la salle du Ferry, mais pas autant que souhaitées. Les cours sont complets du CP à la 6^è, lycée et adultes, mais il reste quelques places chez les ados, de la 5^è à la 3^è. Il y a un « creux » en CE2. Nous avons été amenés à fermer le créneau d'1h du groupe CE2, et le regrouper avec le CE1 (donc groupe CE1-CE2 plus nombreux), et à ouvrir un créneau d'1h1/2 pour le groupe de 3^è, qui étaient regroupés avec les lycéens ces 2 dernières années.
Il y a donc 1/2h de cours de plus dans la semaine cette année : 15h hebdomadaires.
- Finalisation des inscriptions et réinscriptions : une permanence pour compléter les dossiers s'est tenue dans l'entrée de la salle de danse, pendant les horaires de cours en

septembre. Pour rappel, le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire pour les plus de 18 ans, est valable 3 ans, et peut être envoyé par mail à l'association sous forme numérique.

- Il y a 145 adhérents-danseurs à ce jour.
- L'année a bien démarré, Cécile est satisfaite du dynamisme de tous les groupes. L'intégration des plus jeunes élèves (maternelle) s'est bien passée.
- Musique dans la salle de danse : pendant plusieurs années, pour diffuser les musiques qui étaient achetées par l'asso, Cécile a utilisé son Ipod, puis son ordinateur. Ces matériels ne fonctionnent plus. Depuis cette rentrée, MJA a investi dans une tablette, et a contracté un abonnement de musique sur une plateforme.
- Nouveau matériel de danse : nous avons acheté des tambourins.
- Rappel important : les élèves peuvent arriver au cours 5 minutes avant l'heure de début du cours, mais pas plus tôt, pour des raisons de sécurité. En effet, les cours s'enchaînent sans interruption, et Cécile s'occupant d'un groupe, ne peut gérer les nouveaux arrivants. De plus, cela peut perturber la fin du cours précédent.

Cotisations

- Depuis la création de la section ESCE Modern Jazz en 2014, le montant des cotisations a augmenté et baissé à plusieurs reprises. Il est depuis 2 ans le même qu'en 2014 (voir le graphique en annexe).
- 145€ pour les cours de 3/4h ; 195€ pour les cours d'1h ; 285€ pour les cours de 1h30.
- Le montant des cotisations peut être réglé en espèces, par chèques (jusqu'à 5 chèques échelonnés), chèques vacances ANCV, chèques vacances connect ou coupons sports, ou Carte Bleue en ligne (comptant ou en 4 fois sans frais).
- Les aides de l'état pour les cotisations aux activités culturelles sont décrites en annexe. Les familles qui ont besoin d'information sur ces aides sont invitées à contacter l'association modernjazzattitude@laposte.net .

Communication

L'association publie ses informations et ses activités et dépose les documents administratifs sur le site web : www.modernjazzattitude.fr

et publie la vie de l'association sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/assomja/> et <https://www.instagram.com/modernjazzattitude/>

La professeure et les membres du bureau communiquent également les infos urgentes relatives aux cours par des groupes Whatsapp.

Pour toute question concernant les cours ou le fonctionnement de l'association, les adhérents peuvent contacter le bureau par mail modernjazzattitude@laposte.net

Événements prévus pour l'année 2025-2026

- Déjà réalisé : participation au forum le samedi 6 septembre 2025 dans la salle du Ferry
- Déjà réalisé : intervention danse « Halloween » , vendredi 31 octobre 2025
- Noël : intervention père Noël, chorégraphies des maternelles et CP devant les parents, le mercredi 17 décembre
- Modern Jazz Attitude a postulé pour participer à la biennale de danse organisée par le GPSEO, comme il y a deux ans. Toutefois cette année, nous n'avons pas été sélectionnés. Dommage...
- Participation à la fête du village en juin 2026, avec une démo de danse sur scène. La date exacte sera décidée et précisée d'ici peu par la municipalité.

Spectacle de danse 2026

A suivre après notre entrevue à la mairie avec Cyril Binh, responsable des associations, avant fin novembre.

Le rapport d'orientation est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Les documents du rapport financier sont joints en annexe : compte de résultat 2024-2025, bilan financier et état des investissements, budgets prévisionnels 2025-2026 (budget fonctionnement et budget spectacle).

COMPTE de RÉSULTAT au 31/08/2025 pour l'exercice 2024-2025

Le tableau en annexe présente, pour information, la comparaison de l'année 2024-2025 (année N) avec l'année précédente (année N-1).

Report de l'exercice antérieur (2023-2024) : 594,82€

Dépenses : 45 161,28€

- Les achats : (5 900,68€) nourriture et boisson, fournitures, matériels, costumes.
- L'ensemble des services extérieurs : (418,90€) assurance de l'association pour l'ensemble des adhérents, professeure et dirigeants, site web et photocopies, frais postaux et bancaires.
- Les charges de personnel : (36 613,70€) salaires-charges sociales-mutuelle (c'est le principal poste de dépenses de l'association). Pour rappel, concernant les salaires, les associations sont soumises exactement aux mêmes charges sociales (URSSAF) que les entreprises.

- Charges en attente de règlement au 31/08/23 : (2 228€)
- La somme placée au fur et à mesure de l'année sur le livret A n'intervient pas dans le bilan, car est reprise dans les recettes.

Recettes (hors résultat reporté) : 45 959,33€

- Recettes des spectacles et prestations : 4 982,73€
- Subventions municipales : 4 500€ (3 000€ pour le fonctionnement , 1 500€ pour le spectacle)
- Cotisations 2024-2025 : 31 437,09€
- Intérêt du livret A : 653,51€
- Indemnités CAF maternité : 5 270,28€

Résultat de l'exercice 2024-2025 (y compris le solde antérieur reporté) : 1 566,61€

À noter : l'association a un résultat excédentaire pour la 1^{ère} fois depuis la crise du Covid.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

Le budget prévisionnel est présenté en deux parties, par cohérence avec les demandes de subventions municipales : budget prévisionnel de fonctionnement et budget prévisionnel du spectacle annuel.

Budget prévisionnel de fonctionnement (*environ 30 300€*)

Le poste de dépenses le plus important (96% du budget) correspond à la rémunération de la professeure (salaire et charges), les 4% restants sont l'achat de musique, l'assurance, les frais divers administratifs et quelques achats d'investissement.

Les postes de recettes les plus importants correspondent aux cotisations des adhérents (82% du budget) et la subvention demandée à la municipalité (10% du budget).

Budget prévisionnel du spectacle 2025 (*environ 12 000€*)

Concernant les costumes de spectacle pour cette année, dans un souci à la fois d'économie et de respect du développement durable, nous tâcherons de réutiliser au maximum des accessoires déjà en notre possession, et de diminuer les achats de costumes à usage unique. Ainsi le montant des achats liés aux costumes (2 800€) a été un peu réduit par rapport aux années précédentes.

Les cotisations annuelles des adhérents comprennent l'assurance et les cours de danse liés au spectacle, donc une partie des cotisations et des salaires et charges est affectée au budget

du spectacle. La subvention demandée à la municipalité représente environ 12% du budget du spectacle.

Nos recettes propres (cotisations, spectacle) ne permettent pas d'équilibrer le budget. C'est pourquoi l'association Modern Jazz Attitude sollicite pour l'année 2025-2026 une subvention communale de fonctionnement de 3 000€ et une subvention d'événement de 1 500€ pour le spectacle.

Livret A : disponible 16 295€

Afin de faire face à des dépenses imprévues qui pourraient être conséquentes, telles que le remplacement de la professeure en cas d'absence pour raison de santé, le renouvellement d'un matériel hors service ou la baisse brutale du nombre d'adhérents, l'association dispose d'un livret sur lequel ont été versés les précédents excédents d'exploitation.

Ce compte est un compte de bilan et ne figure pas dans le compte de résultat, issu des comptes de gestion, mais figure sur le bilan financier.

Sur l'ensemble de la somme figurant sur le livret A (16 295€), une provision est « gelée », conformément à la loi, correspondant à trois mois de salaire et charges, et le montant des indemnités de licenciement le cas échéant.

Bilan financier

Il s'agit de l'état du patrimoine de l'association au 31/08/25.

Il est constitué d'une part du montant véritablement disponible en banque (compte courant et livret A), une fois déduite la somme « gelée » (reste environ 3 600€) et des biens matériels acquis par l'association (valeur d'achat d'environ 5 600€, mais non pas valeur réelle, tenant compte de la vétusté).

Le rapport financier est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du Conseil d'Administration de l'association

Les adhérents présents à l'AG ont la possibilité de se porter candidats pour entrer au Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration sont les personnes bénévoles qui assurent l'administration et la gestion de l'association. D'autres adhérents bénévoles aident également l'association dans différentes tâches, notamment lors du spectacle, sans toutefois participer au Conseil d'Administration.

Les membres présents sortants du Conseil d'Administration qui souhaitent poursuivre (tous) :
Clarisse Bernardino, Isabelle Bonneton, Hélène Brady, Céline Merzouk, Pauline Mordret,
Isabelle et José Perucho, Léo Tondellier.

Se proposent à rentrer au Conseil d'Administration : Valérie Baron et Ludovic Desfontaines.

Vote : toutes ces personnes sont élues à l'unanimité.

Questions diverses

- Costumes de spectacle

Une adhérente évoque une association de danse qu'elle connaît, qui fonctionne dans une autre région, et qui pratique un mode de gestion des costumes différent du nôtre. Elle demande si nous avons pensé à un autre système que celui actuellement en vigueur à MJA.

En réponse, nous énumérons plusieurs fonctionnements connus dans les communes voisines, tous sont plus onéreux pour les adhérents. Pour la plupart des associations, il est demandé aux adhérents un appel de fonds spécifique pour les costumes peu de temps avant le spectacle, les costumes restant acquis aux adhérents, ou pas, selon le cas.

- Achat du tissu par l'association, montant à régler par la famille, et confection par les adhérents, ou une couturière rémunérée
- Une somme forfaitaire demandée pour chaque costume (en moyenne 25€)
- Location des costumes à une société spécialisée aux frais des adhérents
- Achat des costumes par l'asso, nettoyés par les adhérents, ignifugés et conservés par l'asso, stockés dans un local spécifique avec ventilation (impossible pour nous)
- À Ecquevilly, du temps de l'EMDE, une somme était demandée avant le spectacle, variable selon les groupes

- Un chèque de caution supplémentaire est demandé dans certaines associations, rendu à la famille seulement si l'adhérent a été présent à chaque représentation.

Le choix que nous avons fait depuis 12 ans n'est pas fréquent dans les associations voisines que nous connaissons.

MJA ne réclame pas d'argent supplémentaire pour les costumes de spectacle et prend en charge une grande partie des achats sur son budget (voir le rapport financier). Des bénévoles de l'association assurent les essayages et l'adaptation des costumes. Les adhérents sont mis à contribution pour des éléments de costumes basiques, ne nécessitant pas d'achat spécifique par les familles (tenue noire, tenue blanche, tshirt, legging...). Les adhérents conservent leurs costumes, l'asso garde les accessoires. Pas de chèque de caution demandé, mais engagement moral des familles de participer à toutes les répétitions et toutes les représentations.

- Cotisations des adhérents extérieurs à la commune

Les cotisations MJA sont uniquement fonction de la durée des cours (45minutes, 1h, 1h1/2) . Ce sont les mêmes pour tous les adhérents, indépendamment du lieu de leur domicile. Il n'y a pas de supplément de cotisation pour les non-Ecquevillois. Cela n'aurait pas vraiment de sens pour notre association. En effet, 85% de nos adhérents sont d'Ecquevilly, et presque la moitié des dirigeants sont extérieurs à la commune.

Le bureau de Modern Jazz Attitude remercie les adhérents présents ou représentés à l'AG pour leur confiance et leur soutien : la gestion et l'administration de l'association ont été approuvées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, les adhérents présents ou représentés n'ayant plus de questions, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée close à 21h52.

Le Conseil d'Administration élu se réunit pour la répartition des missions et la constitution du bureau.

Constitution du bureau de l'association

Présidente : Pauline Mordret

Vice-présidente : Isabelle Bonneton

Trésorière : Isabelle Perucho

Secrétaire : Céline Merzouk

Secrétaire adjoint : Hélène Brady

Membre du CA, chargée de communication : Clarisse Bernardino

Membre du CA, délégué aux spectacles (technique) : José Perucho

Membre du CA : Léo Tondellier

Membre du CA : Valérie Baron

Membre du CA : Ludovic Desfontaines

Pauline Mordret, présidente



Isabelle Perucho, secrétaire de séance



Annexe 1
ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR L'ASSOCIATION

Association Modern Jazz Attitude

L'association a été créée le 27/02/17 et a été déclarée à la sous-préfecture de Rambouillet sous le n° W782005748.

La création de l'association a été publiée au Journal Officiel le 29/04/2017, annonce N°1217. Les statuts et le règlement intérieur de l'association Modern Jazz Attitude sont disponibles sur le site de l'association :

<http://www.modernjazzattitude.fr/spip.php?article43>

Une assurance a été souscrite auprès du Crédit Mutuel : contrat Multi Asso n°056501000.

Un contrat de travail a été conclu avec la professeure de danse Cécile Perucho, en CDI, depuis le 01/07/17.

La déclaration a été faite à l'URSSAF, et un numéro de SIRET a été attribué à l'association : 83017895000028

L'adresse du siège social de l'association est :

Association Modern Jazz Attitude, 12 allée de la Barbacane, 78340 les Clayes sous Bois.

Historique des cours de danse de Cécile à Ecquevilly

Cécile enseigne la danse à Ecquevilly depuis 2008.

2008-2011 : EMDE (40 élèves)

2012-2014 : EMDE et Ecqu'ilibre

2014-2017 : ESCE Modern Jazz

Depuis 2017 : Modern Jazz Attitude

Annexe 2

AIDES DE L'ÉTAT POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES

- **PASS+ 78 (Collégiens)**

Depuis 2020, nos jeunes adhérents collégiens ont pu bénéficier de l'opération Pass+, mise en place par le Conseil départemental des Yvelines : prise en charge jusqu'à 80€ par jeune (60€ pour 1 activité, 80€ pour 2 activités, sans plafond de ressources), 100€ pour les boursiers. L'association Modern Jazz Attitude a été habilitée dans ce processus, au titre d'activité culturelle.

- **LABAZ (Lycéens)**

Depuis 2024, la région IDF prend le relais du Conseil départemental pour l'aide aux lycéens : prise en charge jusqu'à 100€ par jeune (de 15 à 17 ans, âge révolu au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours), sans plafond de ressources. L'association Modern Jazz Attitude a été habilitée dans ce processus, au titre d'activité culturelle.

- **PASS CULTURE (17-18 ans)**

L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à recevoir l'aide du Ministère de la Culture « Pass Culture » pour les jeunes de 17 ans : 50 euros, et 18 ans : 150 euros

- **CAF (4-11 ans)**

Les familles qui sont éligibles à l'aide aux loisirs par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines sont invitées le cas échéant à faire valider leur formulaire par l'association le plus tôt possible dès l'inscription, l'allocation étant versée en fonction de l'enveloppe disponible.

Annexe 3

AIDES DES ENTREPRISES POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES

- Certaines entreprises peuvent, selon leurs convention collective, prendre en charge une partie des cotisations des activités culturelles de leurs salariés ou leurs enfants, en général par un remboursement sur facture, par le Comité d'Entreprise.

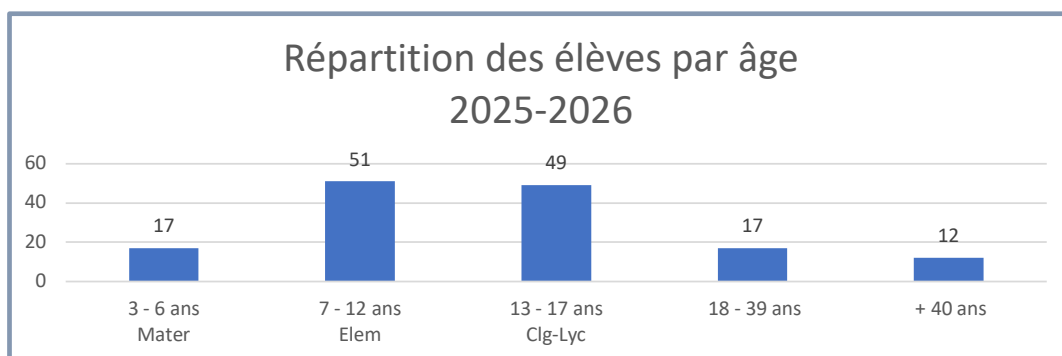
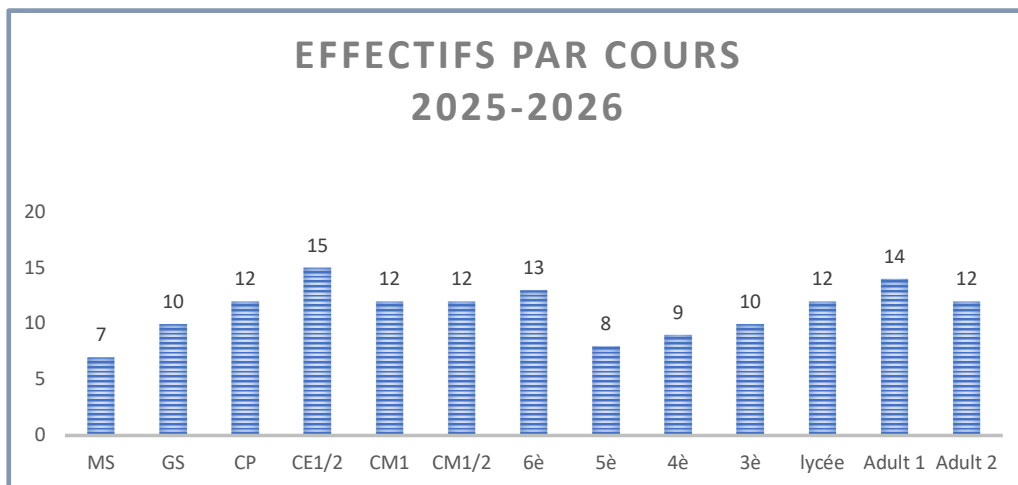
L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à éditer des attestations/factures destinées à justifier le règlement des cotisations. Ces attestations sont envoyées par mail, sur demande des familles.

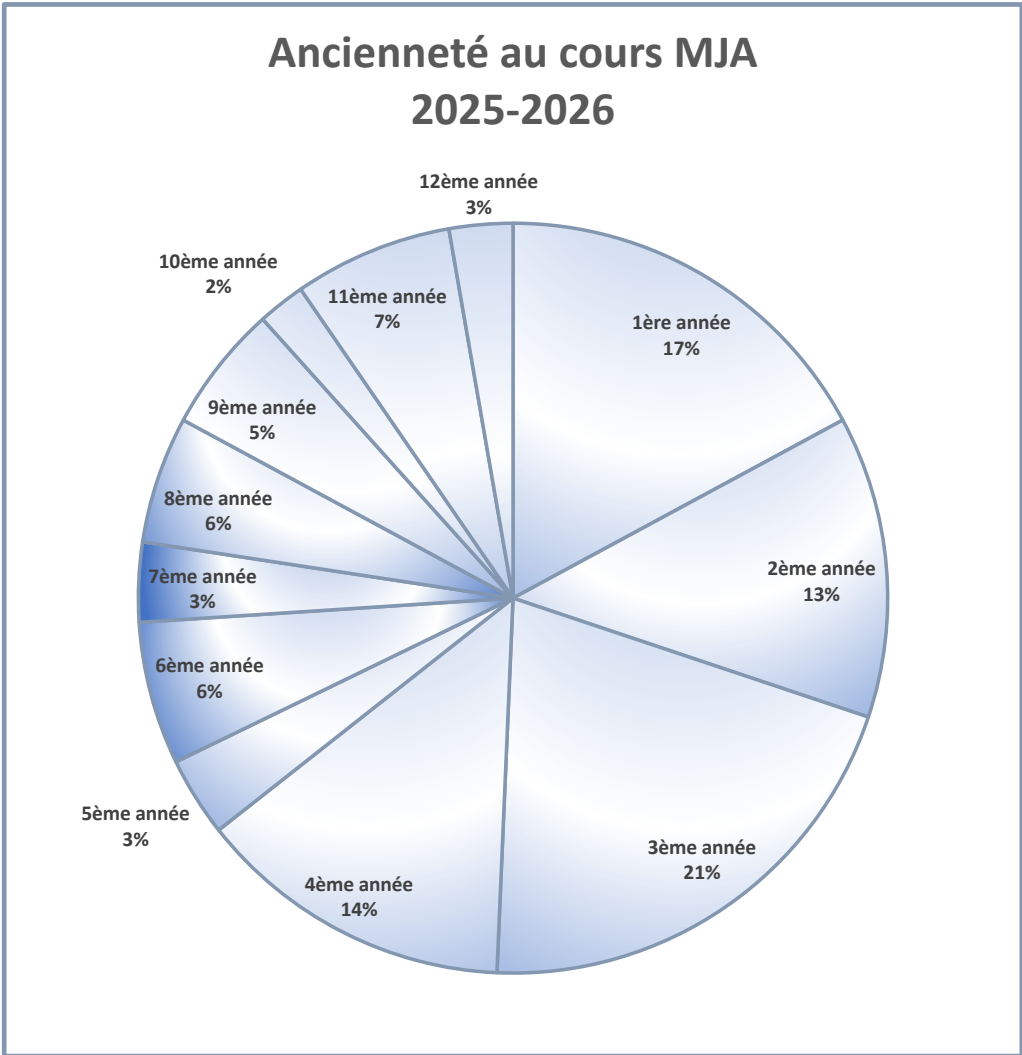
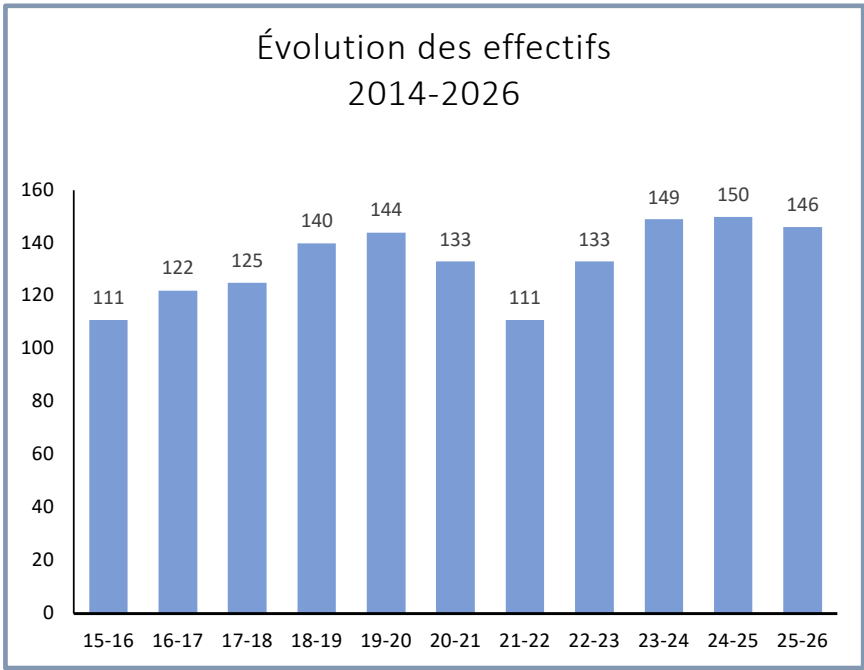
- Certaines entreprises ou mutuelles proposent à leurs salariés ou adhérents des Chèques Vacances, des chèques vacances Connect ou Coupons Sports, offerts ou à prix réduits. L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à recevoir les bons de l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour tout ou partie des cotisations.

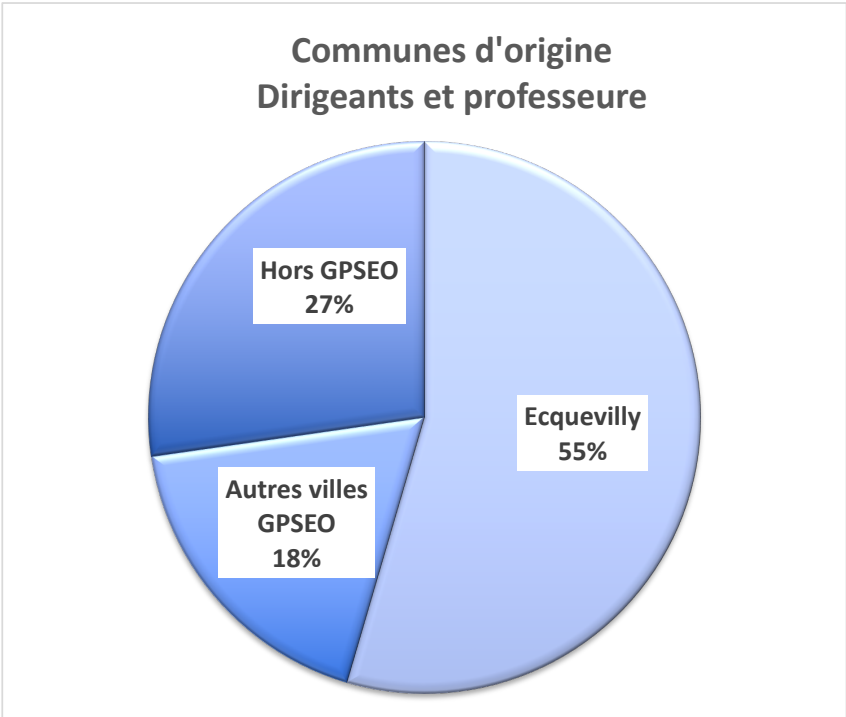
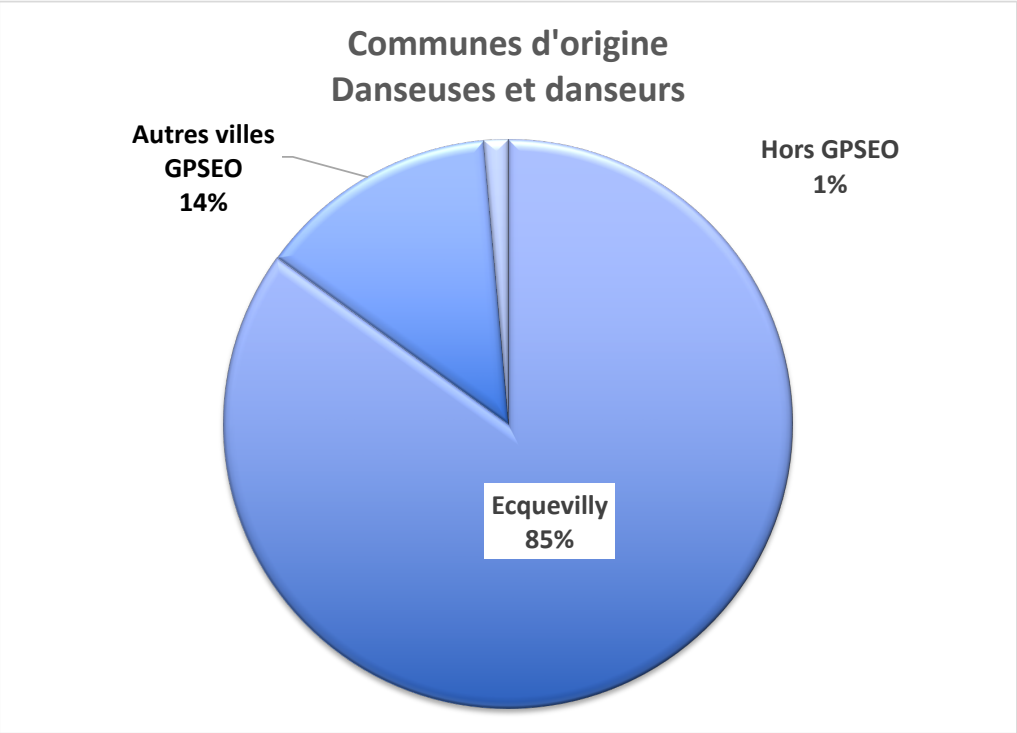
Annexe 4 - Statistiques

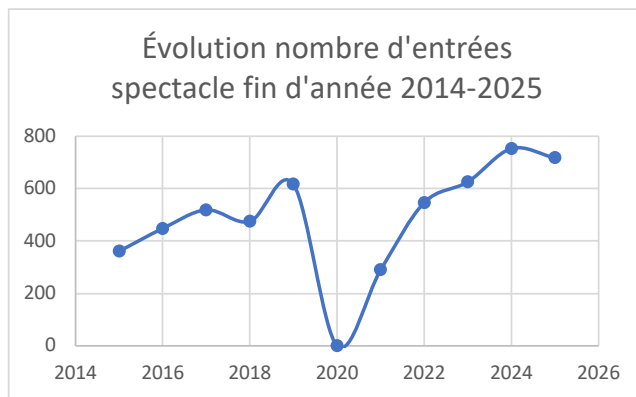
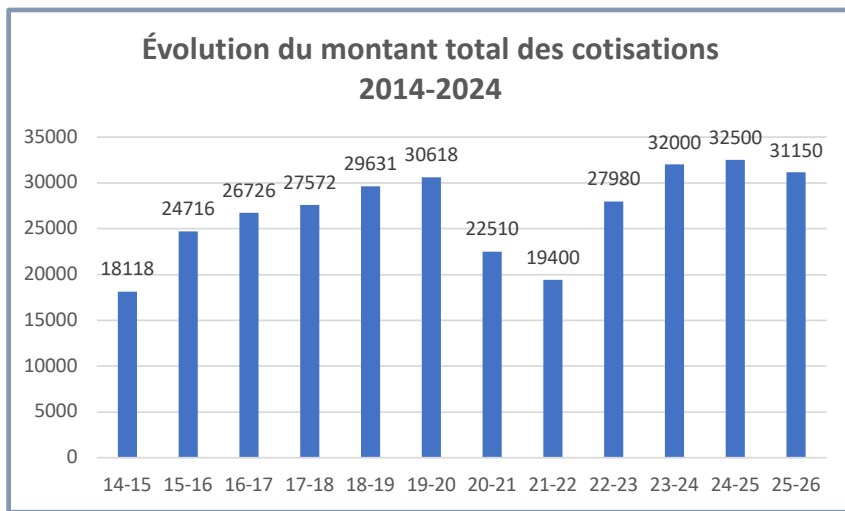
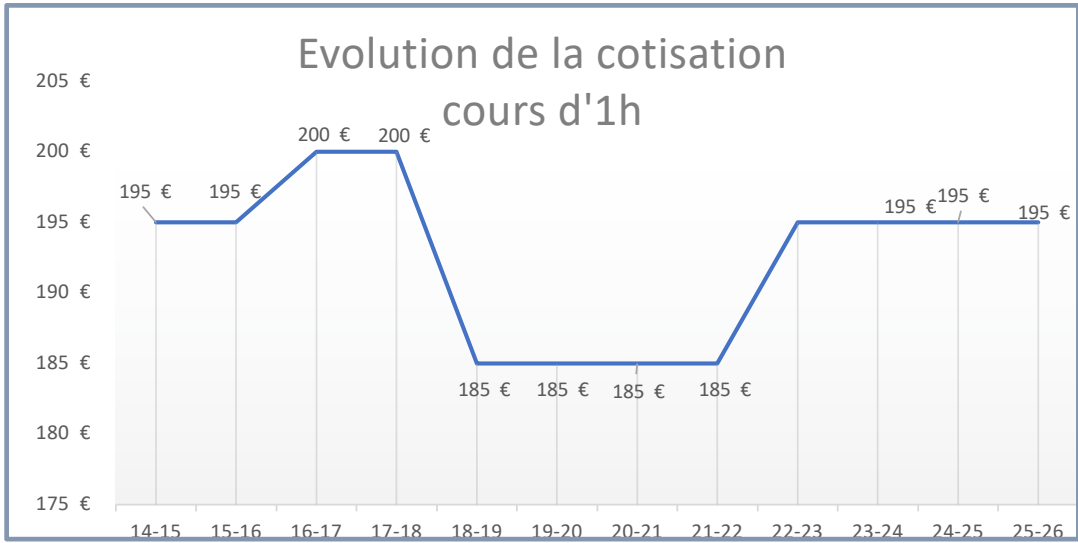
STATISTIQUES MODERN JAZZ ATTITUDE Novembre 2025

		Nombre	%
Danseuses Danseurs	Garçons	11	8%
	Filles	135	92%
	Jeunes	115	80%
	Adultes	31	20%
	Ecquevillois	123	85%
	Non Ecquevillois	23	15%
	Total danseurs	146	100%
Membres dirigeants non danseurs		3	
Professeure		1	
Total membres association		150	









Annexe 5 RAPPORT FINANCIER : résultat exercice 2024-2025

Modern Jazz Attitude
Résultat exercice du 01/09/24 au 31/08/25

		N-1 23-24	N 24-25			N-1 23-24	N 24-25
DEPENSES				RECETTES			
				Report exercice antérieur		594,62 €	884,28 €
60 Achats				70 Ventes de produits finis, prestations de services			
Achats d'études et de prestations de service	60a	-	-	Marchandises (programme)	70a	210,00 €	135,00 €
Achats de matériel non stocké (musique)	60b	150,00 €	-	Prestations de services (Handidanse, extérieur)	70b	120,00 €	480,00 €
Fournitures non stockables (boissons, repas, fleurs)	60c	484,56 €	492,88 €	Produits des activités annexes (ventes billets spectacle)	70c	3 458,67 €	3 348,70 €
Fournitures hygiène, entretien et petit équipement	60d	9,99 €	27,76 €	Inscriptions aux stages	70d	75,00 €	-
Fournitures administratives et de bureau	60e	9,99 €	48,59 €	Autres marchandises (Buvette)	70e	764,24 €	809,75 €
Achats de costumes, tissus, décors	60f	3 895,47 €	3 670,73 €	Autres Ventes (Vidéo Spectacle)	70f	606,16 €	209,28 €
Matériel de danse	60g	-	1 122,88 €				
Matériel Scénique et spectacle	60h	317,36 €	285,84 €				
Autres Achats (Clés USB vidéo)	60i	294,26 €	252,00 €				
Sous-total ACHATS		5 161,63 €	5 900,68 €	Sous-total VENTES		5 234,07 €	4 982,73 €
61 Services extérieurs				74 Subventions d'exploitation			
Salaires Intermittents GUSO	61a	-	-	Subvention Fonds Solidarité	74a		-
Charges intermittents GUSO	61b	-	-	Etat			-
Entretien et réparations	61c	-	-	Conseil Régional	74b		-
Assurances Asso-Adhérents (MultiAssoCICmutuel)	61d	346,18 €	351,99 €	Conseil Départemental	74c		-
Documentation	61e	-	-	DDJS - CNDS	74d		-
Frais de formation	61f	-	-	CNASEA (emplois aidés)			-
Divers	61g	-	-	Fonds européen			-
62 Autres services extérieurs				Subvention stages (Mairie)	74f	150,00 €	-
Personnels extérieurs - honoraires	62a	980	-	Subvention spectacle (Mairie)			1 500,00 €
Publicité, publications, copie programmes, site web	62b	97,63 €	25,68 €	Subvention exploitation (Mairie)	74j	3 000,00 €	3 000,00 €
Frais de déplacements (défraiement professeur)	62c	-	-	Sous-total SUBVENTIONS OBTENUES		4 650,00 €	4 500,00 €
Frais de réception	62d	-	-	75 Produits de gestion courante			
Frais postaux et de télécommunication	62e	38,79 €	12,26 €	Cotisations	75a	28 805,08 €	31 437,09 €
Services bancaires	62f	11,52 €	11,97 €	Produits cotisations année suivante	75b	0	-
Divers (remerciements cadeaux)	62g	-	17,00 €	Produits cotisations encaissées année précédente	75c	3 023,18 €	-
Annonces et insertions	62h	-	-	Autres	75d		-
Duplication DVD	62i	-	-	Sous-total COTISATIONS		31 828,26 €	31 437,09 €
Autres	62j	0	-	76 Produits financiers			
Sous-total ENSEMBLE DES SERVICES EXTÉRIEURS		1 474,12 €	418,90 €	Intérêts Livret A	76a	552,66 €	653,51 €
63 Impôts et taxes				77 Produits exceptionnels (à préciser)			
Impôts et taxes	63a	-	-	Dons-Particuliers	77a	280,00 €	-
Sous-total IMPOTS		-	-	Sous-total PRODUITS FINANCIERS		552,66 €	653,51 €
64 Charges de personnel				78 Reprise sur amortissements et provisions			
Rémunération du personnel	64a	20 059,96 €	25 436,82 €	Reprise provisions Livret A	78a	19 000,00 €	18 000,00 €
Charges sociales	64b	11 047,00 €	10 850,00 €	Sous-total PRODUITS EXCEPTIONNELS		280,00 €	-
Autres charges de personnel (mutuelle)	64c	282,62 €	326,88 €	79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)			
Sous-total CHARGES DE PERSONNEL		31 389,58 €	36 613,70 €	Indemnités Maternité CPAM	79a		5 270,28 €
65 Autres charges de gestion courante (à préciser)				78 Reprise sur amortissements et provisions			
Versement sur livret A	65a	19 000,00 €	21 000,00 €				
Droits d'auteurs SACEM	65b	-	-				
Autres	65c	-	-				
67 Charges exceptionnelles (à préciser)				78 Reprise sur amortissements et provisions			
Dons	67a	-	-				
Avoir sur cotisation année suivante	67b	-	-				
Remboursement de cotisation	67c	-	-				
Sous-total CHARGES GESTION ET EXCEPTIONNELLES		19 000,00 €	21 000,00 €	Sous-total TRANSFERTS DE CHARGES		-	5 270,28 €
68 Dotation aux amortissements, provision et engagements				78 Reprise sur amortissements et provisions			
Provisions pour dépenses engagées (avance 23-24 pour indemnités mater)	68a	2 000,00 €	-2 000,00 €				
Rémunérations et charges à venir (URSSAF juillet-août)	68b	2 220,00 €	2 228,00 €				
Sous-total ENGAGEMENTS		4 220,00 €	228,00 €	Sous-total REPRISES		19 000,00 €	18 000,00 €
SOUS TOTAL				SOUS TOTAL			
		61 255,33 €	64 161,28 €			61 544,99 €	64 843,61 €
86 Emploi des contributions volontaires en nature				87 Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite des biens et prestations				Prestations en nature			
Personnels bénévoles				Dons en nature			
Sous-total CVN		-	-	Sous-total CVN		-	-
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
		61 255,33 €	64 161,28 €			61 544,99 €	64 843,61 €
Solde exercice				Solde exercice			
						884,28 €	1 566,61 €

Annexe 6 RAPPORT FINANCIER : BILAN ET INVESTISSEMENT

Bilan financier au 31/08/2025

Compte sur Livret A	16 295,00 €
Compte Courant	4 978,89 €
Produits année suivante	1 184,28 €
Charges à déduire, dépenses engagées	2 228,00 €

Total	17 861,61 €
--------------	--------------------

Provision indemnités licenciement au 31/08/2024	6 200,00 €
Provision 3 mois de salaire+charges 3x2640 au 31/08/2024	8 000,00 €
Total provisions	14 200,00 €

Solde disponible	3 661,61 €
-------------------------	-------------------

INVESTISSEMENT - IMMOBILISATION

MODERN JAZZ ATTITUDE		
2024-2025	1 300,00 €	Lanternes autonomes, câbles, lampes, tambourins, tablette et accessoires
2023-2024	330,00 €	Pieds projecteurs, casques bébé antibruit, lanternes autonomes, musique
2022-2023	108,00 €	Adhésif scénique
2021-2022	279,17 €	Tampons, pied scénique, gilets sécurité
2020-2021	200,00 €	Musique
2019-2020	-	€
2018-2019	1 304,43 €	Vidéoprojecteur, ampli voix, chaises, tableaux
2017-2018	376,51 €	Musique, console ipod, ballons, cerceaux
TOTAL Modern Jazz Attitude	3 898,11 €	
ESCE MODERN JAZZ		
2016-2017	222,99 €	Musique, trousse secours
2015-2016	1 429,55 €	Sono, musique, tapis
2014-2015	95,28 €	Musique
TOTAL ESCE Modern Jazz	1 747,82 €	
TOTAL Général Investissement Immobilisation	5 645,93 €	

Annexe 7 RAPPORT FINANCIER : BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

Modern Jazz Attitude
Budget prévisionnel 2025-2026

		Réalisé 24-25	Prévisionnel 25-26			Réalisé 24-25	Prévisionnel 25-26
DEPENSES				RECETTES			
				Report exercice antérieur		884,28 €	1 566,61 €
60 Achats				70 Ventes de produits finis, prestations de services			
Achats d'études et de prestations de service	60a	- €		Marchandises (programme)	70a	135,00 €	130,00 €
Achats de matériel non stocké (abonnement apple music)	60b	- €	120,61 €	Prestations de services (Handidanse extérieur)	70b	480,00 €	500,00 €
Fournitures non stockables (boissons et repas)	60c	492,88 €	550,00 €	Produits des activités annexes (ventes billets spectacle)	70c	3 348,70 €	3 134,00 €
Fournitures hygiène, entretien et petit équipement	60d	27,76 €	50,00 €	Inscriptions aux stages	70d	- €	
Fournitures administratives et de bureau	60e	48,59 €	60,00 €	Autres marchandises (Buvette)	70e	809,75 €	800,00 €
Achats de costumes, tissus, décors	60f	3 670,73 €	2 800,00 €	Autres Ventes (Vidéo spectacle)	70f	209,28 €	150,00 €
Matériel de danse	60g	1 122,88 €	600,00 €		70g		
Matériel Scénique	60h	285,84 €	350,00 €				
Autres achats (Clés USB)	60i	252,00 €	150,00 €				
61 Services extérieurs				74 Subventions d'exploitation			
Salaires Intermittents GUSO	61a			Subvention Fonds Solidarité	74a	- €	
Charges intermittents GUSO	61b			Etat			
Entretien et réparations	61c	- €					
Assurances Asso-Adhérents (MAIF/MultiAssoCICmutuel)	61d	351,99 €	380,00 €	Conseil Régional	74b	- €	
Documentation	61e	- €		Conseil Départemental	74c	- €	
Frais de formation	61f	- €		DDJS - CNDS	74d	- €	
Divers	61g	- €		Autres organismes	74f	- €	
62 Autres services extérieurs				75 Produits de gestion courante			
Personnels extérieurs - honoraires	62a	- €	- €	Subvention stage (Mairie)	74f		
Publicité, copie programmes, hébergement site web	62b	25,68 €	60,00 €	Subvention spectacle (Mairie)	74i	1 500,00 €	1 500,00 €
Frais de déplacements (défraiement professeur)	62c	- €	- €	Subvention fonctionnement (Mairie)	74j	3 000,00 €	3 000,00 €
Frais de réception	62d	- €	- €				
Frais postaux et de télécommunication	62e	12,26 €	40,00 €				
Services bancaires	62f	11,97 €	20,00 €				
Divers (remerciements cadeaux)	62g	17,00 €	20,00 €	75 Produits de gestion courante			
Annonces et insertions	62h	- €	- €	Cotisations	75a	31 437,09 €	31 000,00 €
Duplication DVD	62i	- €	- €	Produits cotisations année suivante	75b		
Autres	62j	- €	- €	Produits cotisations année précédentes	75c		
63 Impôts et taxes				76 Produits financiers			
Impôts et taxes	63a	- €		Intérêts Livret A	76a	653,51 €	400,00 €
64 Charges de personnel				77 Produits exceptionnels (à préciser)			
Rémunération du personnel	64a	22 436,82 €	22 800,00 €	Dons-Particuliers	77a		
Charges sociales	64b	13 078,00 €	13 800,00 €				
Autres charges de personnel (mutuelle)	64c	326,88 €	380,00 €				
65 Autres charges de gestion courante (à préciser)				79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)			
Versement sur livret A	65a			Indemnités maternité	79a	5 270,28 €	
Droits d'auteurs SACEM	65b						
Autres	65c	- €					
67 Charges exceptionnelles (à préciser)				78 Reprise sur amortissements et provisions			
Dons	67a	- €		Reprise provisions Livret A	78a		
Avoir sur cotisation année suivante	67b						
Remboursement de cotisation	67c	- €					
68 Dotation aux amortissements, provision et engagements				86 Emploi des contributions volontaires en nature			
Provisions pour dépenses engagées	68a						
Rémunérations et charges à venir	68b						
SOUS TOTAL				SOUS TOTAL			
						47 727,89 €	
86 Emploi des contributions volontaires en nature				87 Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite des biens et prestations				Prestations en nature			
Personnels bénévoles				Dons en nature			
TOTAL DES CHARGES		42 161,28 €	42 180,61 €	TOTAL DES PRODUITS		47 727,89 €	42 180,61 €
				Solde exercice			- €

Modern Jazz Attitude
Budget prévisionnel FONCTIONNEMENT 2025-2026

		Prévisionnel 25-26			Prévisionnel 25-26
DEPENSES			RECETTES		
			Report exercice antérieur		1 566,61 €
60 Achats			70 Ventes de produits finis, prestations de services		
Achats d'études et de prestations de service	60a		Marchandises (programme)	70a	
Achats de matériel non stocké (abonnement apple music)	60b	120,61 €	Prestations de services (Handidanse extérieur)	70b	500,00 €
Fournitures non stockables (boissons et repas)	60c		Produits des activités annexes (ventes billets spectacle)	70c	
Fournitures hygiène, entretien et petit équipement	60d	50,00 €	Inscriptions aux stages	70d	
Fournitures administratives et de bureau	60e	60,00 €	Autres marchandises (Buvette)	70e	
Achats de costumes, tissus, décors	60f		Autres Ventes (Vidéo spectacle)	70f	
Matériel de danse	60g	600,00 €		70g	
Matériel Scénique	60h				
Autres achats (Clés USB)	60i				
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
Salaires Intermittents GUSO	61a		Subvention Fonds Solidarité	74a	
Charges intermittents GUSO	61b		Etat		
Entretien et réparations	61c				
Assurances Asso-Adhérents (MAIF/MultiAssoCICmutuel) (20% prorata)	61d	304,00 €	Conseil Régional	74b	
Documentation	61e		Conseil Départemental	74c	
Frais de formation	61f		DDJS - CNDS	74d	
Divers	61g		Autres organismes	74f	
62 Autres services extérieurs					
Personnels extérieurs - honoraires	62a	- €	Subvention stage (Mairie)	74f	
Publicité, copie programmes, hébergement site web (50% prorata)	62b	30,00 €	Subvention spectacle (Mairie)	74i	
Frais de déplacements (défraiement professeur)	62c	- €	Subvention fonctionnement (Mairie)	74j	3 000,00 €
Frais de réception	62d	- €			
Frais postaux et de télécommunication	62e	40,00 €			
Services bancaires	62f	20,00 €	75 Produits de gestion courante		
Divers (remerciements cadeaux)	62g		Cotisations	75a	24 800,00 €
Annonces et insertions	62h	- €	Produits cotisations année suivante	75b	
Duplication DVD	62i	- €	Produits cotisations année précédentes	75c	
Autres	62j	- €	Autres	75d	
63 Impôts et taxes			76 Produits financiers		
Impôts et taxes	63a		Intérêts Livret A	76a	400,00 €
64 Charges de personnel			77 Produits exceptionnels (à préciser)		
Rémunération du personnel (20% prorata)	64a	18 240,00 €	Dons-Particuliers	77a	
Charges sociales	64b	10 422,00 €			
Autres charges de personnel (mutuelle)	64c	380,00 €			
65 Autres charges de gestion courante (à préciser)			79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)		
Versement sur livret A	65a		Indemnités maternité	79a	
Droits d'auteurs SACEM	65b				
Autres	65c				
67 Charges exceptionnelles (à préciser)					
Dons	67a				
Avoir sur cotisation année suivante	67b				
Remboursement de cotisation	67c				
68 Dotation aux amortissements, provision et engagements			78 Reprise sur amortissements et provisions		
Provisions pour dépenses engagées	68a		Reprise provisions Livret A	78a	
Rémunérations et charges à venir	68b				
SOUS TOTAL			SOUS TOTAL		
86 Emploi des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES		30 266,61 €	TOTAL DES PRODUITS		30 266,61 €
			Solde exercice		- €

Modern Jazz Attitude
Budget prévisionnel SPECTACLE 2025-2026

		Prévisionnel 25-26			Prévisionnel 25-26
DEPENSES			RECETTES		
			Report exercice antérieur		
60 Achats			70 Ventes de produits finis, prestations de services		
Achats d'études et de prestations de service	60a		Marchandises (programme)	70a	130,00 €
Achats de matériel non stocké (abonnement apple music)	60b		Prestations de services (Handidanse extérieur)	70b	
Fournitures non stockables (boissons et repas)	60c	550,00 €	Produits des activités annexes (ventes billets spectacle)	70c	3 134,00 €
Fournitures hygiène, entretien et petit équipement	60d		Inscriptions aux stages	70d	
Fournitures administratives et de bureau	60e		Autres marchandises (Buvette)	70e	800,00 €
Achats de costumes, tissus, décors	60f	2 800,00 €	Autres Ventes (Vidéo spectacle)	70f	150,00 €
Matériel de danse	60g			70g	
Matériel Scénique	60h	350,00 €			
Autres achats (Clés USB)	60i	150,00 €			
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
Salaires Intermittents GUSO	61a		Subvention Fonds Solidarité	74a	
Charges intermittents GUSO	61b		Etat		
Entretien et réparations	61c				
Assurances Asso-Adhérents (MAIF/MultiAssoCICmutuel) (20% prorata)	61d	76,00 €	Conseil Régional	74b	
Documentation	61e		Conseil Départemental	74c	
Frais de formation	61f		DDJS - CNDS	74d	
Divers	61g				
			Autres organismes	74f	
62 Autres services extérieurs					
Personnels extérieurs - honoraires	62a	-	Subvention stage (Mairie)	74f	
Publicité, copie programmes, hébergement site web (50% prorata)	62b	30,00 €	Subvention spectacle (Mairie)	74i	1 500,00 €
Frais de déplacements (défraiement professeur)	62c	-	Subvention fonctionnement (Mairie)	74j	
Frais de réception	62d	-			
Frais postaux et de télécommunication	62e				
Services bancaires	62f				
Divers (remerciements cadeaux)	62g	20,00 €	75 Produits de gestion courante		
Annonces et insertions	62h	-	Cotisations (20% prorata)	75a	6 200,00 €
Duplication DVD	62i	-	Produits cotisations année suivante	75b	
Autres	62j	-	Produits cotisations année précédentes	75c	
			Autres	75d	
63 Impôts et taxes			76 Produits financiers		
Impôts et taxes	63a		Intérêts Livret A	76a	
64 Charges de personnel			77 Produits exceptionnels (à préciser)		
Rémunération du personnel (20% prorata)	64a	4 560,00 €	Dons-Particuliers	77a	
Charges sociales	64b	3 378,00 €			
Autres charges de personnel (mutuelle)	64c				
65 Autres charges de gestion courante (à préciser)			79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)		
Versement sur livret A	65a		Indemnités maternité	79a	
Droits d'auteurs SACEM	65b				
Autres	65c				
67 Charges exceptionnelles (à préciser)					
Dons	67a				
Avoir sur cotisation année suivante	67b				
Remboursement de cotisation	67c				
68 Dotation aux amortissements, provision et engagements			78 Reprise sur amortissements et provisions		
Provisions pour dépenses engagées	68a		Reprise provisions Livret A	78a	
Rémunérations et charges à venir	68b				
SOUS TOTAL			SOUS TOTAL		
86 Emploi des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES		11 914,00 €	TOTAL DES PRODUITS		11 914,00 €
			Solde exercice		- €